

Chapitre 2

Brésil

Évaluation de l'évolution des politiques

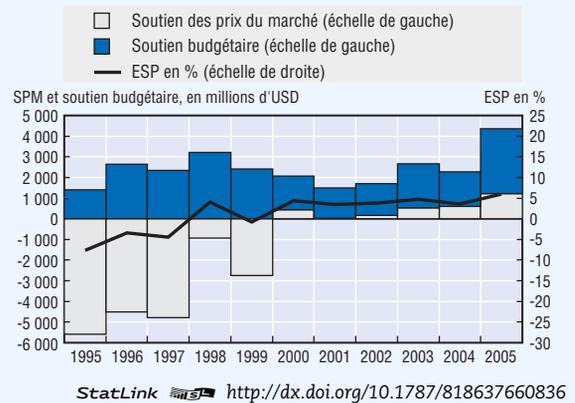
- Après plusieurs années d'une croissance prodigieuse, le secteur agricole a connu en 2005 un effet de ciseaux dû à la fois à la chute des prix internationaux d'importants produits d'exportation, à l'augmentation du coût des intrants (et particulièrement des carburants) et à l'appréciation de son taux de change. Les mesures prises en 2005/06 par les autorités brésiliennes visaient essentiellement à atténuer ce phénomène.
- Les taux d'intérêt publics du crédit ont été maintenus constants, tandis que les taux du marché étaient en hausse, d'où une augmentation de la subvention correspondante. En outre, pour la deuxième année consécutive, le gouvernement a annoncé un train de mesures d'aide d'urgence, notamment l'octroi de crédits frais à des taux d'intérêt réduits, un nouveau report du remboursement des dettes et une série de mesures d'aide aux victimes de la sécheresse.
- L'octroi de prêts bonifiés exige une administration lourde, tandis que le remboursement des dettes fait désormais partie des négociations avec les producteurs. Cette approche du problème posé par le niveau élevé des taux d'intérêt réels contrecarre le développement d'un marché du crédit et son bon fonctionnement.
- La plupart des prix garantis sont demeurés inchangés, ce qui, compte tenu de la chute des prix internationaux, a entraîné un accroissement du soutien des prix du marché. En 2005/06, le volume des productions végétales bénéficiant d'un soutien des prix a doublé, tandis que les garanties de prix ont pour la première fois été étendues au soja. En restreignant la couverture régionale des garanties de prix, les autorités brésiliennes avaient déjà cherché à limiter l'octroi d'un soutien aux petits exploitants. Les paiements accordés récemment ont mis un terme à cet objectif implicite et créé un précédent préoccupant dans la mesure où l'on s'attendait à une détérioration des conditions du marché.
- Malgré ces évolutions, le niveau global du soutien accordé aux producteurs demeure plus faible que la moyenne enregistrée pour les pays de l'OCDE, et la hausse observée récemment reflète en grande partie la nature contracyclique des politiques en vigueur.
- Les autorités brésiliennes ont maintenu la hausse des dépenses consacrées aux infrastructures et autres investissements publics. Ces formes de soutien offrent aux agriculteurs des recettes supérieures à celles apportées par le soutien des prix ou les bonifications de crédit, même si, en valeur, elles ne représentent que la moitié du soutien octroyé aux producteurs.
- Le gouvernement en place a accéléré la réforme agraire. Le programme de réforme appliqué combine des objectifs sociaux et économiques. En ce qui concerne ces derniers, divers indices tendent à prouver que la productivité des nouvelles installations s'est améliorée, mais on peut cependant s'interroger sur le nombre de bénéficiaires de terres susceptibles de créer des exploitations familiales économiquement viables.
- Un nouveau programme destiné à promouvoir le biogazole précise la proportion minimale de gazole dans le mélange et offre aux transformateurs des incitations pour qu'ils se fournissent auprès des petits exploitants familiaux.

Description du soutien

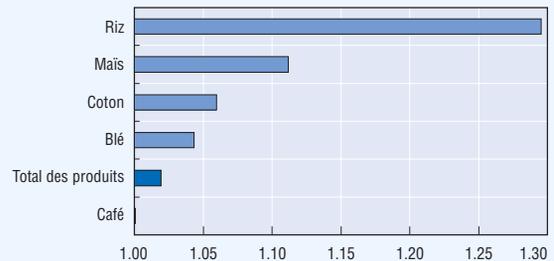
- Le soutien aux producteurs (ESP en %) s'est établi en moyenne à 5 % en 2003-05. Il est passé de 4 % en 2004 à 6 % en 2005, les paiements au titre de l'utilisation d'intrants et le soutien des prix du marché ayant tous deux augmenté. Le taux de soutien demeure néanmoins bien inférieur à la moyenne de l'OCDE, soit 30 %.
- Les deux tiers du soutien aux producteurs prend la forme de bonifications de crédit, et l'autre tiers celle d'un soutien des prix du marché.
- Le soutien des prix du marché a progressé de 65 % atteignant 2.9 milliards de BRL (1.2 milliard d'USD) en 2005, du fait que les prix garantis des produits soutenus ont été maintenus malgré la chute des prix du marché et que le taux de change s'est apprécié.
- Les paiements au titre de l'utilisation d'intrants ont connu une hausse de 58 %, les portant à 7.5 milliards de BRL (3.2 milliards d'USD) en 2005, les bonifications d'intérêt pour les investissements et l'équipement ayant progressé, ainsi que la subvention implicite que représente le report du remboursement de la dette agricole (cette dernière représentant environ un tiers des paiements de cette catégorie).
- Les prix perçus par les producteurs ont été en moyenne supérieurs de 2 % à ceux des marchés mondiaux en 2003-05 (le CNP s'établissant à 1.02), avec une protection beaucoup plus élevée pour le riz, le maïs, le coton et le blé.
- Les effets du soutien des prix sur les consommateurs ont été équivalents à un impôt net de 2 % en 2003-05 (soit une ESC en % de -2 %).
- Le soutien aux services d'intérêt général, en particulier les infrastructures et les établissements d'enseignement agricole, a représenté en moyenne 31 % du soutien total en 2003-05, les montants alloués en 2004/05 étant plus élevés que pour les campagnes précédentes; ces taux ont été maintenus en 2005/06.
- Le soutien total à l'agriculture s'est situé en moyenne à 0.7 % du PIB en 2003-05, ce qui est inférieur à la moyenne de la zone de l'OCDE, soit 1.1 %, même si l'agriculture représente une part bien plus importante du revenu national que dans la plupart des pays de l'OCDE.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2006.

Graphique 2.1. Évolution du niveau et de la composition de l'ESP



Graphique 2.2. CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05



Le CNP était égal à 1 pour le café, le sucre, les oléagineux (soja), le lait, la viande bovine, la viande porcine et la volaille.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/065822266761>

Graphique 2.3. Évolution de la composition de l'EST

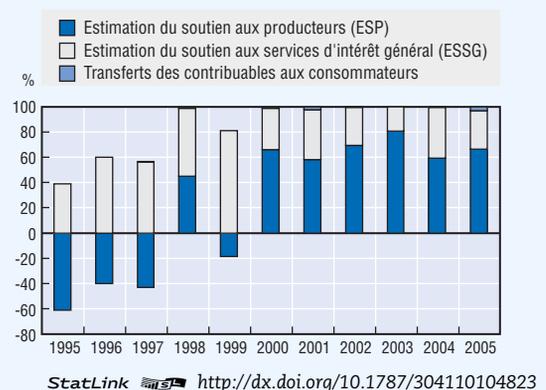


Tableau 2.1. **Brésil : estimations du soutien à l'agriculture**

En millions de BRL

	1995-97	2003-05	2003	2004	2005
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	53 149	173 125	166 643	181 765	170 966
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	<i>73</i>	<i>80</i>	<i>80</i>	<i>80</i>	<i>81</i>
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	50 319	130 820	125 999	138 514	127 946
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	-2 795	8 495	8 207	6 672	10 607
Soutien des prix du marché	-4 945	2 110	1 604	1 785	2 941
<i>dont produits SPM</i>	<i>-3 587</i>	<i>1 692</i>	<i>1 280</i>	<i>1 424</i>	<i>2 373</i>
Paievements au titre de la production	74	141	164	119	141
Paievements au titre de la superficie cultivée/du nb d'animaux	0	0	0	0	0
Paievements au titre des droits antérieurs	0	0	0	0	0
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	2 076	6 208	6 399	4 739	7 487
Paievements avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0
Paievements au titre du revenu global de l'exploitation	0	36	40	29	39
Paievements divers	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage	-5	5	5	4	6
CNP des producteurs	0.92	1.02	1.01	1.01	1.04
CNS aux producteurs	0.95	1.05	1.05	1.04	1.06
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	2 914	3 782	1 974	4 495	4 878
Recherche et développement	483	762	780	719	787
Établissements d'enseignement agricole	192	991	246	1 233	1 492
Services d'inspection	109	113	94	106	139
Infrastructures	1 697	1 678	824	2 122	2 088
Commercialisation et promotion	8	41	11	26	85
Stockage public	425	146	18	191	227
Divers	0	52	0	97	59
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	n.c.	30.4	19.4	40.1	30.5
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	3 070	-2 314	-1 801	-1 633	-3 507
Transferts des consommateurs aux producteurs	3 144	-3 041	-1 680	-1 645	-5 799
Autres transferts des consommateurs	-102	-279	-238	-35	-562
Transferts des contribuables aux consommateurs	15	180	0	47	493
Surcoût de l'alimentation animale	13	826	117	0	2 361
ESC en pourcentage	6	-2	-1	-1	-3
CNP des consommateurs	0.94	1.03	1.02	1.01	1.05
CNS aux consommateurs	0.94	1.02	1.01	1.01	1.03
Estimation du soutien total (EST)	135	12 458	10 180	11 214	15 979
Transferts des consommateurs	-3 042	3 320	1 918	1 680	6 361
Transferts des contribuables	3 279	9 416	8 500	9 569	10 180
Recettes budgétaires	-102	-279	-238	-35	-562
EST en pourcentage du PIB (%)	0.00	0.69	0.65	0.63	0.79
Déflateur du PIB 1995-97 = 100	100	195	181	196	210

Pour la définition des indicateurs de soutien à l'agriculture mis au point par l'OCDE, voir annexe A.1. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien. Le soutien des prix du marché s'entend net des prélèvements aux producteurs et du surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour le Brésil sont : le blé, le maïs, le riz, le soja, le sucre, le coton, le café, le lait, la viande bovine, la viande porcine et la volaille.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/103581416052>

Synthèse des principales évolutions de l'action publique

Le mécanisme de base du soutien des prix du marché dont bénéficient les agriculteurs brésiliens est constitué par des prix minimums garantis annoncés par des régions. Pour les campagnes 2004/05 et 2005/06 (comprises entre juillet et juin), les autorités brésiliennes ont apporté de nouveaux changements au fonctionnement de ce système, qui repose désormais davantage sur des mesures incitant le secteur privé à acheter aux agriculteurs à des prix minimums. Le système brésilien de crédit agricole, fortement encadré, montre bien que le système commercial n'est pas capable d'offrir une trésorerie suffisante à l'ensemble des agriculteurs, sauf à une minorité d'entre eux. En 2005/06, le crédit a servi à atténuer les incidences d'une conjoncture médiocre pour de nombreux produits, ainsi que les effets de la sécheresse dans plusieurs régions. La réforme agraire s'est accélérée et a presque atteint l'objectif ambitieux fixé dans le deuxième Plan national de réforme agraire. Néanmoins, des inquiétudes subsistent quant à la quantité et à la qualité des terres allouées, ainsi qu'à l'importance de l'accompagnement de cette redistribution par d'autres investissements. De plus, la hausse du prix des terres a alourdi le coût du programme bien au-delà des prévisions.

Contexte

L'agriculture et les industries qui lui sont associées sont très importantes pour l'économie brésilienne. En 2005, le secteur de l'agriculture primaire représentait 8 % du PIB (contre 10 % en 2004, cette baisse étant due à un retournement cyclique des marchés agricoles). Compte tenu de sa structure duelle, qui se caractérise par un grand nombre de petits exploitants relativement peu productifs, le secteur assure cependant une part plus importante de l'emploi (19 % en 2003). Les produits agricoles ou d'origine agricole (notamment les produits alimentaires, mais également des produits tels que le cuir) ont représenté en 2005 37 % des exportations totales, mais seulement 7 % des importations, tout en assurant 86 % de l'excédent commercial du pays. Le secteur agricole joue donc un rôle majeur dans la stabilité macroéconomique du Brésil.

Situation macroéconomique

La croissance du PIB brésilien est tombée de 4.9 % en 2004 à 2.3 % en 2005 par suite de l'atonie des investissements (imputable à des taux d'intérêt réels très élevés), à la faiblesse de la consommation privée et à la stagnation de la production agricole. Cette dernière s'explique par la détérioration des conditions du marché et par la sécheresse qui a sévi dans plusieurs grandes régions productrices.

Les fondements nécessaires à une croissance soutenue à plus long terme sont cependant pour la plupart en place. Les autorités brésiliennes ont maintenu un excédent du budget primaire, ce qui permet une baisse tendancielle du ratio dette publique/PIB depuis 2003, même si celui-ci demeure élevé à un peu plus de 50 % du PIB (d'où des montants d'intérêts équivalant à plus de 8 % du PIB), sans pour autant que soit résolu le problème des engagements non provisionnés au titre des pensions. L'austérité budgétaire limite les possibilités d'accroître les dépenses d'investissement public. L'inflation des prix à la consommation, qui atteignait 5.7 % en 2005, convergait alors avec l'objectif officiel de 5.1 % à atteindre en fin d'année, la hausse du prix des produits alimentaires et des boissons s'établissant à juste 2 %.

L'excédent des paiements courants du Brésil a progressé en 2004 et de nouveau en 2005, grâce à la croissance rapide de la balance des exportations de marchandises, qui ont atteint 118 milliards d'USD, soit une progression de plus de 60 % (en USD) sur deux ans. Cette amélioration a permis de diviser par deux la dette extérieure, qui est donc passée de

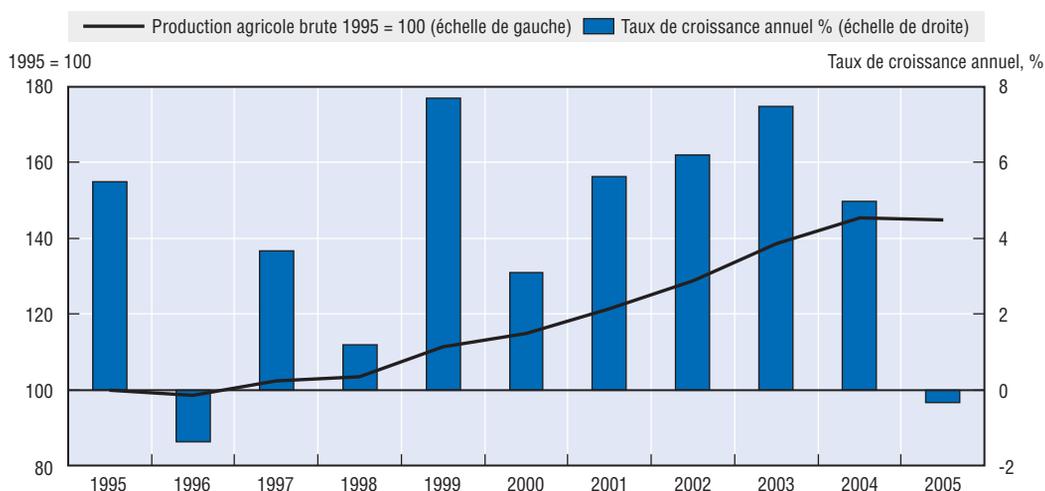
42 % du PIB à 21 %, d'où un allègement de la dette souveraine du Brésil et des intérêts versés – tombés à des niveaux jamais atteints. Malgré une appréciation de 17 % du taux de change nominal, les exportations ont été exceptionnelles en 2005.

Les autorités ont porté le salaire minimum de 300 BRL par mois en mai 2005 à 350 BRL par mois en avril 2006. En outre, le programme Bolsa Familia (transferts de revenus conditionnels) a été étendu à 8 millions de familles, avec un objectif de court terme de 11.2 millions de familles, ce qui représente près d'un tiers de la population. Le coût de ce programme s'est élevé à 6.5 milliards de BRL (3 milliards d'USD), dont 4.3 milliards de BRL (2 milliards d'USD) versés aux familles sous forme d'aides directes. En dépit de ces initiatives, le capital humain demeure faible, et il reste indispensable d'accroître les investissements dans l'éducation et de supprimer les mesures dissuadant l'emploi salarié dans le secteur formel.

Situation du secteur agricole et agroalimentaire Production

Après avoir progressé de plus de 5 % par an pendant quatre ans, la production agricole brute a reculé de 0.3 % en 2005 (graphique 2.4). Avec une augmentation de 3.8 % en 2004 suivie d'une baisse de 0.6 % en 2005, les performances des productions végétales ont été moins bonnes que celles de l'élevage, qui se sont accrues de 6.5 % en 2004 et stabilisées en 2005. En moyenne, les prix agricoles ont enregistré une hausse de 5.1 % en 2004, puis une baisse de 2.9 % en 2005. Étant donné que le prix des intrants a augmenté de 10.0 % en 2004 et de 6.4 % en 2005, on peut dire que, globalement, le secteur, dans son ensemble, a subi un important effet de ciseaux au cours des deux dernières années.

Graphique 2.4. **Évolution et variations annuelles de la production agricole du Brésil, 1995-2005**



Source : Secrétariat de l'OCDE, 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/161555404463>

Cette présentation générale masque d'importantes variations d'un produit à un autre. En 2005, les prix du soja ont reculé de 26 %, tandis que les prix baissaient respectivement de 21 % pour le coton, 16 % pour le blé, 23 % pour le riz et 5 % pour le maïs. Par ailleurs, les prix du café ont enregistré une hausse de 24 %, ceux de la canne à sucre de 14 % et ceux des oranges de 4 %. De leur côté, les prix des produits de l'élevage ont augmenté, à l'exception de la viande bovine, qui ont chuté de 4 %. Du fait de ces fluctuations, la valeur de la production végétale a reculé de 13 % et celle de la production animale progressé de 7 %.

La hausse du prix de tous les intrants, notamment des carburants, des engrais et des machines agricoles, se sont traduits par une baisse de la demande : les ventes intérieures d'équipements agricoles ont chuté de 39 % en 2005, tandis que la consommation d'engrais reculait de 11 %.

Productions végétales

Les variations des prix aux producteurs décrites ci-dessus ont entraîné des réactions très diverses au niveau de l'offre. Ainsi, la superficie cultivée en soja, blé, coton et riz a reculé, tandis que les superficies consacrées au maïs, aux haricots et à des cultures de moindre importance telles que le seigle, l'avoine et le tournesol, ont augmenté. Ces réorientations ont eu des conséquences sur les volumes produits, la production de maïs ayant enregistré une hausse particulièrement rapide (18.4 %). Une exception notable, à savoir le soja, est à signaler, puisque la contraction de la superficie cultivée a été plus que compensée par une amélioration des rendements, avec une croissance de la production de 3.8 %. De leur côté, le café et la canne à sucre ont vu leur production croître respectivement de 18.8 % et 7.6 %. Dans le cas du café, cette progression est purement et simplement due à l'amélioration des rendements, tandis que dans celui de la canne à sucre, la croissance provient exclusivement d'une augmentation des superficies cultivées. La production d'oranges et de tabac est globalement demeurée stable.

Productions animales

Selon les sources officielles, la production de viande porcine a augmenté de 8.8 % en 2005, celle de bœuf et de veau de 9 %, et celle de viande de volaille de 14.7 %. Les chiffres indiqués par le secteur privé sont légèrement plus faibles, mais néanmoins, ces sources indiquent d'importantes hausses pour tous les types de viande, notamment celle de bœuf et de veau (dont les prix ont baissé). La production laitière aurait progressé de 5 %, le Brésil ayant été pour la première fois en 2004 et 2005 exportateur net de produits laitiers.

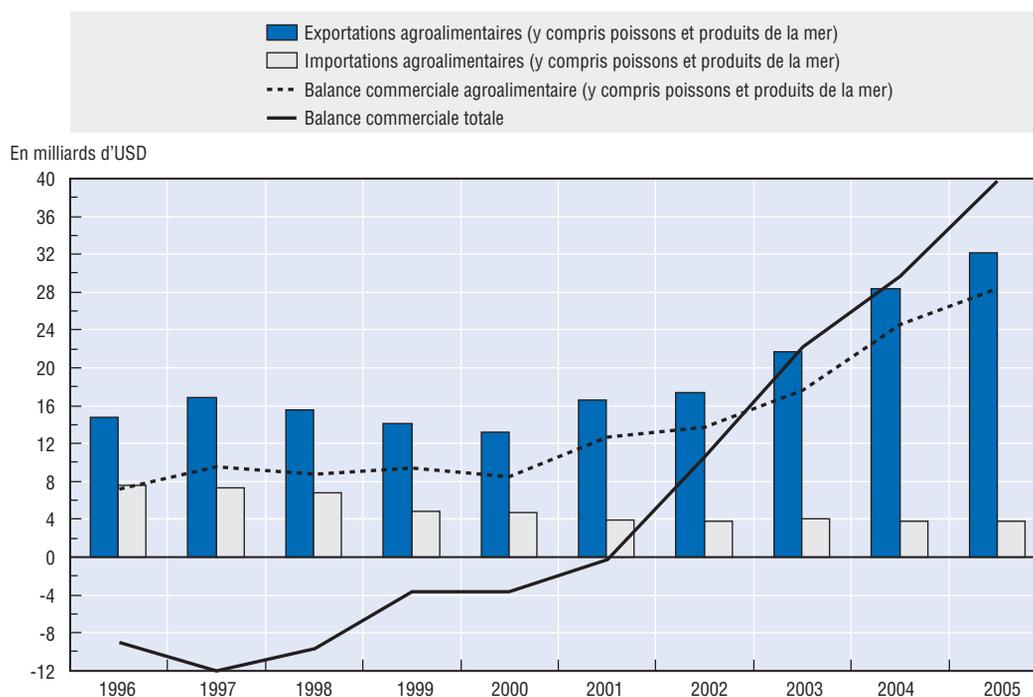
Structures

Au Brésil, la structure de la production est de plus en plus concentrée, et il est peu probable que la réforme agraire et les politiques de prix et de crédit ciblées puissent l'inverser. Vingt pour cent des plus grandes exploitations brésiliennes assurent 80 % de la production, tandis que 40 % des exploitations de très petite taille, qui sont des exploitations traditionnelles, souvent de semi-subsistance, représentent tout juste 4 % de la production (FIPE, 2004). Cette situation est à rapprocher de la concentration croissante de l'industrie alimentaire. Entre 1990 et 2000, la part des supermarchés dans le total des ventes alimentaires a bondi de moins de 20 % à 75 %. Si cette évolution est une opportunité pour certains fournisseurs, elle pose en revanche des difficultés énormes pour les petits producteurs, qui ne sont pas en mesure de satisfaire aux exigences des gros acheteurs du secteur aval, que ce soit en qualité ou en volume.

Échanges agroalimentaires

Malgré une faible croissance de la production et une appréciation du taux de change, les exportations brésiliennes de produits agricoles et agroalimentaires ont augmenté de 13.5 % en 2005 pour s'établir à 32.2 milliards d'USD. Si l'on inclut d'autres marchandises non alimentaires tels que les produits du bois et du cuir, ce total atteint 43.6 milliards d'USD (graphique 2.5). Les importations s'étant de leur côté accru d'à peine 0.2 %, à 3.18 milliards d'USD, l'excédent commercial agroalimentaire a progressé à 28.4 milliards

Graphique 2.5. Échanges agroalimentaires du Brésil, 1996-2005



Source : ONU, base de données Comtrade, 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/567804550348>

d'USD (soit une hausse de 3,8 milliards d'USD par rapport à l'année précédente). Les échanges autres qu'agroalimentaires ont augmenté encore plus rapidement, les exportations progressant de 25,9 % et les importations de 18,1 %, l'excédent atteignant alors 11,3 milliards d'USD. Pour l'essentiel, cet excédent provient des produits non alimentaires, mais cependant liés à l'agriculture.

Les principaux produits auxquels ce résultat est imputable sont le sucre (dont les exportations ont augmenté de 49 %), le café (40 %), la viande (29 %) et le tabac (20 %). En ce qui concerne les produits du soja, les exportations, qui avaient jusque récemment été l'un des principaux facteurs de la croissance des exportations brésiliennes, ont généralement reculé (même si les exportations de soja non trituré ont enregistré une hausse). L'accroissement des exportations de café a été dû uniquement à la hausse des prix (tandis que les volumes exportés se sont contractés). Dans le cas du sucre et du tabac, les variations des prix ont eu un effet supérieur à l'augmentation des volumes, alors que dans le cas de la viande, l'amélioration a été largement imputable à l'accroissement des quantités exportées.

L'UE demeure la principale destination des exportations agroalimentaires brésiliennes, avec une part qui est tombée de 37 % en 2004 à 35 % en 2005. La part des exportations destinées aux Amériques est demeurée inchangée, mais les exportations vers l'Europe de l'Est et l'Afrique ont vu leurs parts augmenter respectivement de 8,2 % et 6,5 %. Ces évolutions, quoique minimales, montrent également que le Brésil cherche à ne plus dépendre du marché de l'UE, lequel a absorbé 43 % des exportations en 2000-03, et se tourne vers des économies à plus faible revenu, mais susceptibles de présenter un plus grand potentiel de croissance.

Les exportations brésiliennes de produits animaux ont pâti de la présence de foyers de fièvre aphteuse (en juin 2004 et en octobre 2005), ainsi que de maladie de Newcastle (en

juillet 2006). Dans le cas de la fièvre aphteuse, qui est apparue dans les États du Mato Grosso do Sul et au Parana, 58 pays ont érigé des barrières totales ou partielles vis-à-vis des importations de viandes brésiliennes. En revanche, dans le cas de la maladie de Newcastle, qui s'est déclenchée dans le Rio Grande do Sul, 38 pays ont imposé des restrictions sur la viande de volaille provenant de cet État. En outre, en mars 2006, l'UE a suspendu ses achats de miel brésilien, au motif qu'il n'était soumis à aucun contrôle sur les résidus. En 2005, l'UE avait absorbé 80 % des exportations de miel du Brésil.

Les importations de produits agroalimentaires ont représenté moins de 12 % de la valeur des exportations en 2005. Vingt trois pour cent de ces importations étaient des céréales (essentiellement du blé), les autres grands produits importés étant principalement non alimentaires, comme la pulpe et le papier. Les importations de ces produits provenaient à hauteur de 43 % d'autres membres du Mercosur (essentiellement le blé d'Argentine), 20 % de l'UE, 14 % d'Asie et 11 % des pays de l'ALENA.

Politiques agricoles nationales

Le Brésil conserve un éventail complexe d'instruments de soutien des prix et de crédit. Pour de plus amples informations sur le fonctionnement de ces instruments, le lecteur pourra se reporter à la publication OCDE (2005).

Soutien des prix du marché

Pour garantir les prix aux producteurs, le Brésil a recours à plusieurs instruments, qui visent chacun à apporter une aide ciblée aux petits ou moyens exploitants (« familiaux »), plutôt qu'au secteur dans son ensemble. Dans cette optique, les conditions d'octroi du soutien des prix sont restreintes, même si des interventions marginales ont naturellement des incidences sur le marché. Le calcul du soutien des prix du marché rend compte de l'effet global.

L'instrument traditionnel, *Aquisição do Governo Federal* (AGF – Programme d'acquisition du gouvernement fédéral) consiste à procéder à des achats publics directs auprès des producteurs et des coopératives de producteurs à des prix annoncés à l'avance. L'AGF s'applique uniquement à certaines régions et se limite à l'enveloppe budgétaire allouée. Il concerne 12 produits, à la fois des cultures de base (essentiellement le riz, le maïs et le blé) et des cultures non alimentaires telles que le coton et le jute. Les prix minimums garantis de la plupart des produits ont été maintenus constants entre les campagnes 2004/05 et 2005/06. Comme les prix de marché de la plupart des produits étaient en baisse, cela s'est traduit par une augmentation du soutien unitaire. Le volume des achats directs a reculé pour s'établir à 1.2 million de tonnes, contre 1.7 million de tonnes en 2004/05. Cette évolution rend bien compte des efforts des autorités pour se désengager de la prise en charge physique et de la gestion des stocks. Le gouvernement procède également à des achats directs auprès des petits agriculteurs dans le cadre du Programme d'acquisition de produits alimentaires (PAA) mais ceux-ci sont réalisés aux prix du marché et ont représenté à peine 2 % de l'ensemble des achats effectués en 2005/06. Un programme similaire, intitulé Promotion de la consommation de lait (ICL), prévoit en outre d'acheter du lait auprès des producteurs aux prix du marché et de le distribuer aux familles nécessiteuses.

Les autorités brésiliennes préfèrent de plus en plus se tourner vers des instruments permettant au secteur privé de garantir véritablement les prix. Le plus important de ces instruments est un système d'enchères, le *Prêmio para Escoamento do Produto*

(programme PEP), grâce auquel les pouvoirs publics offrent aux acheteurs commerciaux une prime couvrant la différence entre le prix minimum garanti et le prix que l'acheteur consent à payer. Les participants à ce programme sont les acheteurs ayant fait l'offre la plus faible aux enchères régionales organisées par l'Agence nationale de l'alimentation du Brésil, la CONAB. Les acheteurs perçoivent cette prime sous réserve qu'ils versent aux producteurs le prix minimum. En 2005/06, le recours à cet instrument a plus que doublé, 10.9 millions de tonnes de produits végétaux, essentiellement de soja et de maïs, ayant bénéficié du prix minimum. C'est la première fois que le soja a bénéficié d'un soutien public officiel.

Jusqu'à 2005/06, les autorités passaient des contrats d'option. Avant chaque campagne, la CONAB annonçait la liste des produits pour lesquels des options de vente devaient être vendues à un « prix d'exécution » fixe (équivalant au moins au prix minimum), ainsi que le nombre de contrats. Pour acheter une option, l'acheteur devait verser un prix d'option établi par un mécanisme d'enchères. Par l'intermédiaire de la CONAB, l'État pouvait racheter son obligation d'achat du produit avant l'expiration du contrat, auquel cas le producteur percevait un montant égal à la différence entre le « prix d'exécution » et le prix du marché; ou alors, l'État pouvait transférer l'obligation d'acheter à une autre partie. En 2005/06, le recours à cet instrument a été suspendu, et ce dernier remplacé par des instruments privés récemment instaurés.

Le contrat privé d'option de vente, appelé PROP (*Prêmio de Risco para Aquisição de Produto Agrícola oriundo de Contrato Privado de Opção de Venda*), fonctionne selon les mêmes principes que l'option de vente publique, à ceci près que ce sont des agents privés qui sont acheteurs et l'État qui verse à ces agents une « prime de risque » si le prix du marché tombe au-dessous du « prix d'exécution ». Un nouveau programme à peu près similaire a été mis en place et appliqué essentiellement au soja (*Prêmio Equalizador Pago ao Produtor*). Ce programme prévoit le versement par l'État d'une prime à l'acheteur de produits agricoles stockés, les acheteurs étant déterminés et l'importance de la prime établie lors des enchères.

Le tableau 2.2 indique les prix versés et les volumes achetés dans le cadre de ces différents programmes. Le maïs et le soja drainent l'essentiel du soutien, avec plus de 4.5 millions de tonnes achetées pour l'un comme pour l'autre. Les autres produits bénéficiant d'une aide substantielle sont le riz, le coton et le blé. La part de la production achetée a augmenté significativement dans le cas du maïs et du soja en 2005/06 (alors que ces productions ne bénéficiaient d'aucun soutien auparavant), mais s'est contractée pour le riz, le coton et le blé. Les achats réalisés en 2005/06 ont un certain impact sur les estimations établies pour l'ESP de 2005, mais seront surtout perceptibles dans les calculs réalisés pour 2006.

En 2006/07, sera lancé un nouveau programme offrant une garantie de prix aux exploitants familiaux bénéficiant du PRONAF. Il s'agit de limiter le recours à l'aide d'urgence et de disposer ainsi d'un cadre d'action plus prévisible. Les prix de référence fixés dans le cadre de ce programme seront au moins égaux aux prix minimums garantis établis pour les opérations effectuées par la CONAB.

Crédit

Au Brésil, l'offre de crédit bancaire au secteur agricole passe principalement par le système national de crédit rural, *Sistema Nacional do Crédito Rural* (SNCR). La majorité des prêts au secteur provient de sources non bancaires, telles que les entreprises agro-industrielles nationales et les bailleurs de fonds internationaux. Le crédit non bancaire

Tableau 2.2. **Brésil : volume des achats de produits agricoles, par instrument, 2003-06**

En milliers de tonnes

Instrument de soutien	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
PEP	0	399	2 150	5 054
Coton	0	28	198	2
Riz	0	0	0	460
Manioc	0	0	0	0
Maïs	0	184	760	1 782
Soja	0	0	0	2 570
Blé	0	186	1 192	240
PROP	0	0	924	3 046
Coton	0	0	272	0
Riz	0	0	328	239
Manioc	0	0	76	161
Maïs	0	0	94	2 059
Soja	0	0	0	587
Blé	0	0	153	0
PEPRO	0	0	0	1 635
Coton	0	0	0	311
Riz	0	0	0	0
Manioc	0	0	0	0
Maïs	0	0	0	0
Soja	0	0	0	1 324
Blé	0	0	0	0
AGF-Total	0	282	1 690	1 176
Coton	0	0	4	0
Riz	0	0	567	236
Manioc	0	0	0	0
Maïs	0	100	637	908
Soja	0	0	0	0
Blé	0	183	481	32
Option publique	2 253	1 417	352	0
Coton	0	0	0	0
Riz	0	0	350	0
Manioc	0	0	0	0
Maïs	1 735	767	0	0
Soja	0	0	0	0
Blé	518	650	2	0
Total	2 253	2 098	5 115	10 911
Maïs	1 735	1 051	1 491	4 749
% de la production	4%	2%	4%	11%
Soja	0	0	0	4 481
% de la production	0%	0%	0%	8%
Riz	0	0	1 244	935
% de la production	0%	0%	9%	8%
Coton	0	28	474	313
% de la production	0%	1%	22%	19%
Blé	518	1 019	1 829	271
% de la production	9%	17%	31%	6%
Manioc	0	0	76	161
% de la production	0%	0%	0%	1%

Source : MAPA/SPA, 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/623727843283>

n'est généralement pas accessible aux petits producteurs agricoles sans liens établis avec les marchés, de sorte que les autorités brésiliennes ont recours à toute une panoplie d'instruments, dans le cadre du SNCR, pour augmenter le flux de prêts au secteur. Comme dans le cas des politiques de prix, ces mesures sont surtout destinées aux producteurs n'ayant aucun accès au crédit commercial, même si elles ont inévitablement une incidence sur l'affectation globale du crédit, que ce soit au sein du secteur agricole ou dans d'autres secteurs.

En 2005/06, l'offre de crédit agricole officiel a augmenté de 15 % pour s'établir à 53.35 milliards de BRL (21.9 milliards d'USD), le chiffre annoncé pour 2006/07 atteignant 60 milliards de BRL (27.7 milliards d'USD). Cependant, les crédits effectivement alloués ont légèrement reculé, puisqu'ils sont passés de 44.1 milliards de BRL en 2004/05 à 42.6 milliards de BRL (17.5 milliards d'USD) en 2005/06 en raison de la baisse de la rentabilité et des liquidités du secteur. La bonification du taux d'intérêt de ces crédits concerne plus de la moitié des « paiements au titre de l'utilisation d'intrants » indiqués dans le tableau 2.1.

L'essentiel des fonds provenait des ressources obligatoires, les banques étant tenues de choisir entre a) détenir 25 % de leurs dépôts à vue comme réserves obligatoires (*exigibilidades*) auprès de la banque centrale à un taux d'intérêt nul, ou bien b) prêter à des agents du secteur agricole à des taux d'intérêt réglementés (plus faibles que les taux du marché). Ces ressources ont représenté 39.5 % des financements offerts aux producteurs en 2005/06. Parmi les autres sources importantes de crédit figurent l'épargne rurale des banques coopératives (part de 25.1 % en 2005/06), les fonds (d'État) constitutionnels (9.6 %), le fonds d'assurance chômage (9.3 %) et la Banque nationale de développement économique et social, la BNDES (8.1 %).

Le SNCR offre un crédit administré à des taux d'intérêt réglementés à travers toute une série de programmes de trois types : i) crédit de commercialisation et de stockage; ii) crédit d'équipement; et iii) crédit d'investissement. Le crédit d'équipement a représenté 57 % des prêts offerts en 2005/06, le crédit d'investissement 22 %, et le crédit de commercialisation et de stockage 21 %.

Au Brésil, c'est essentiellement la BNDES qui finance les investissements, mais l'agriculture a représenté tout juste 10 % des montants investis en 2005/06, contre 18 % en 2004/05. La part des ressources propres du Trésor, qui était autrefois une source majeure de crédit à l'agriculture, est tombée à 2 % seulement. L'essentiel de ces fonds sont affectés au Programme national de renforcement de l'agriculture familiale, le PRONAF, comptant pour le tiers du budget total de ce programme.

L'octroi des crédits de commercialisation et de stockage, ainsi que des crédits d'investissement, impose une lourde administration, tandis que l'essentiel des crédits d'équipement est obtenu directement par les producteurs au taux d'intérêt fixé. La principale forme de crédit de commercialisation et de stockage est un prêt du gouvernement fédéral, *Empréstimo do Governo Federal* (EGF), hypothéqué sur les cultures ou le bétail de l'exploitant agricole emprunteur. Il existe un instrument analogue pour les transformateurs. En 2003, ces programmes ont été complétés par une ligne de crédit spéciale pour la commercialisation, *Linha Especial de Comercialização* (LEC). Les ressources affectées à ce mécanisme ont été considérablement réduites en 2005/06, le blé et le maïs ne bénéficiant que de montants négligeables, et la quasi-totalité des financements étant alloués au café et aux pommes. Parmi les actions spécifiques lancées en 2005/06, citons l'ouverture d'une ligne de crédit pour l'aide au café dans le cadre du Fonds de défense de

l'économie caféière (Funcafé) et une initiative distincte destinée à aider les acheteurs de café (FAC). Les taux d'intérêt fixés pour la LEC, le Funcafé et la FAC s'élevaient respectivement à 8.75 %, 9.75 % et 9.5 %, alors que le taux du marché à court terme (taux SELIC) était de 19.1 %.

En 2005/06, certains programmes de crédit d'investissement administrés par la BNDES, notamment MODERFROTA (qui finance les tracteurs et le machinisme agricole) et MODERINFRA (qui finance l'irrigation et le stockage), ont subi des réajustements importants.

Les missions assignées au PRONAF ont également été revues. Ce programme, qui vise à soutenir « l'agriculture familiale », allouera une part plus importante des crédits aux zones défavorisées (notamment le nord-est du pays) et se voit ajouter plusieurs lignes de crédit spéciales (par exemple : les jeunes et les femmes, et différentes zones écologiques). En 2005/06, les montants totaux décaissés au titre de l'investissement et des équipements dans le cadre du PRONAF ont augmenté de 2 % pour atteindre 6.2 milliards de BRL (2.5 milliards d'USD). En 2005, le PRONAF a absorbé 13 % de l'ensemble des crédits publics affectés à l'agriculture. Un programme d'assurance destiné aux exploitations familiales (SEAF), qui est régi par les dispositions générales du PROAGRO (voir ci-après), a été créé pour soutenir les agriculteurs bénéficiant du PRONAF.

Devant la baisse des prix de marché des produits agricoles, les autorités brésiliennes ont instauré une série de mesures visant à faciliter le flux de liquidités vers le secteur agricole. L'application des CPR (*Cédula de Produto Rural*) a entraîné une augmentation des dépenses, qui ont atteint 13.3 milliards de BRL (5.5 milliards d'USD), et plusieurs nouveaux titres ont été émis, pour un total de 490 millions de BRL (201 millions d'USD). Des mesures d'urgence ont été adoptées en vue de faciliter l'accès des producteurs au crédit (dans le cadre de la LEC, par exemple), tandis que le remboursement des dettes agricoles a bénéficié de nouveaux délais, ce qui a nécessité de prendre toute une série de décisions concernant les dettes accumulées au titre de différents programmes.

Programmes d'assurance agricole

L'État assure la gestion de plusieurs régimes d'assurance agricole, dont certains, mis en place récemment, servent essentiellement à atténuer les effets de la sécheresse. Le programme traditionnel, PROAGRO, a porté les indemnités qu'il verse de 20 millions de BRL (6.8 millions d'USD) en 2004/05 à 40 millions de BRL (16.4 millions d'USD) en 2005/06. Ces sommes paraissent dérisoires face au montant des indemnités versées au titre d'un autre programme instauré en août 2004, PROAGRO MAIS, qui s'adresse exclusivement aux agriculteurs participant au PRONAF. Dans le cadre de ce programme, les agriculteurs sont assurés à hauteur de 100 % du crédit qui leur est consenti et de 65 % de leurs recettes futures estimées. En 2004/05, le montant total des indemnités a atteint 728 millions de BRL (249 millions d'USD), le versement moyen s'élevant à 3 300 BRL (1 128 USD). En 2005/06, ce programme a pour l'essentiel été financé par des crédits extrabudgétaires spécifiques. Les transferts perçus au titre d'un troisième programme fédéral, *Garantia Safra*, dont l'objectif est de garantir les récoltes et d'aider les agriculteurs implantés dans des zones semi-arides et bénéficiant du PRONAF, ont également augmenté, puisqu'ils sont passés de 28.5 millions de BRL (9.7 millions d'USD) à 39.3 millions de BRL (16.1 millions d'USD). Enfin, les transferts opérés dans le cadre du Programme relatif aux primes d'assurance des ruraux se sont élevés à 561 000 BRL (192 000 USD) en 2004/05.

Politique d'ajustement structurel

Le gouvernement en place a lancé en novembre 2003 le Deuxième plan national de réforme agraire (PNRA II). Ce programme entend améliorer la répartition des terres au Brésil, qui est l'un des pays les plus inégalitaires du monde, avec un coefficient de Gini de 0.81 en 2000. L'extrême concentration de la propriété foncière au Brésil est considérée comme une source de difficultés sociales et un obstacle au développement global du pays.

Le PNRA II a pour objectif de permettre l'installation de 400 000 familles d'ici 2006, d'offrir à 130 000 familles un accès à la terre via un crédit foncier, et d'assurer à 500 000 autres familles une sécurité foncière en régularisant leur statut juridique. Il s'agit donc globalement d'apporter une aide directe à plus d'un million de familles. Les objectifs généraux du programme sont encore plus ambitieux, puisque, par effet d'entraînement, l'aide devrait bénéficier à 3-5 millions de familles ayant des liens avec l'agriculture. Au-delà de l'affectation des terres, les autorités brésiliennes cherchent également à transformer ces installations en exploitations économiquement viables grâce à la mise en place des infrastructures, des services de vulgarisation et du crédit correspondants. Parallèlement, le plan vise à s'attaquer à toute une série de problématiques sociales telles que les droits des populations indigènes, les questions d'égalité homme-femme et les conflits territoriaux.

Selon le ministère du Développement agraire (MDA), les installations se font selon le calendrier prévu, 280 000 familles s'étant installées entre 2003 et 2005, avec 127 500 familles pour la seule année 2005. Ce chiffre, qui prend en compte les installations résultant de procès d'expropriation et de redéfinitions cadastrales a été critiqué par certains chercheurs et organisations sociales. Il n'en demeure pas moins que le rythme de la réforme agraire a été plus rapide que dans le cadre des initiatives précédentes. Au total, les dépenses de l'INCRA, organisme chargé d'administrer le PNRA II, ont été multipliées par 2.4 au cours des trois dernières années, puisqu'elles sont passées de 1.4 milliard de BRL (0.5 milliard d'USD) en 2003 à 2.4 milliards de BRL (0.8 milliard d'USD) en 2004 et 3.4 milliards de BRL (1.4 milliard d'USD) en 2005. Cependant, le coût d'acquisition des terres a connu une hausse plus rapide que prévu, avec un prix moyen de 1 450 BRL (596 USD) par hectare contre 1 000 BRL (326 USD) par hectare envisagés en 2003. La progression de l'ESSG en 2004 et 2005 par rapport aux années précédentes s'explique en grande partie par l'accroissement des dépenses imputable à la réforme agraire et aux investissements concomitants dans les infrastructures rurales.

Mesures relatives au biogazole

En décembre 2004, le gouvernement fédéral a annoncé le lancement d'un nouveau programme en faveur du biogazole. Ce programme devrait avoir un effet notable sur les incitations des producteurs, étant donné qu'en 2005, le gazole représentait 55 % de la consommation de carburants du parc automobile brésilien, contre 26 % pour l'essence et 17 % pour l'alcool anhydre et hydraté (éthanol).

Ce nouveau programme se caractérise notamment par la fixation d'un pourcentage minimum de mélange (comme dans le cas de l'éthanol), la part de biogazole dans le gazole étant fixée à 2 % à compter de 2008 et 5 % à compter de 2013. Ces proportions sont suffisamment faibles pour ne pas nécessiter de modifications des moteurs fonctionnant au gazole.

Autre volet du programme : la création d'un label « carburant social », accordé aux fabricants de biogazole qui se fournissent à hauteur d'un pourcentage minimum (fixé au niveau régional) auprès d'exploitations familiales relevant du PRONAF et satisfont à

d'autres critères, tels que la fourniture d'une assistance technique. Les fabricants auxquels le label « carburant social » a été accordé peuvent prétendre à un crédit public à taux d'intérêt réduit, ainsi qu'à un allègement du taux des taxes fédérales.

Au niveau des producteurs, une aide financière revêtant la forme d'un crédit d'investissement à taux d'intérêt réduit est accordée aux agriculteurs investissant dans des cultures énergétiques destinées à la production de biogazole, comme le soja et le ricin, ainsi que d'autres plantes oléagineuses et diverses plantes tropicales. Dans le cas des exploitations familiales, ce crédit passe par les programmes PRONAF Biogazole et PRONAF Agro-industrie, qui couvrent respectivement les coûts des semis et des engins agricoles. Dans le cas des exploitations commerciales, un crédit à faible taux d'intérêt peut être obtenu par l'intermédiaire de la BNDES.

Le nouveau programme prévoit que toute la production de biogazole achetée par les transformateurs aux exploitations familiales, combinée au label « carburant social », soit vendue aux distributeurs dans le cadre d'enchères publiques. À l'heure actuelle, la compagnie pétrolière publique Petrobras achète la quasi-totalité du biogazole offert lors de ces enchères, mais cette situation devrait évoluer dans la mesure où Petrobras développe ses propres capacités de transformation.

Politiques commerciales agricoles

La politique d'importation du Brésil repose essentiellement sur le tarif extérieur commun (TEC) appliqué par le Mercosur. Le droit NPF nominal moyen appliqué par le Brésil au secteur agricole (conformément à la définition de l'OMC) s'est élevé à 10.2 % en 2004, contre un droit moyen global de 10.4 %. Le Brésil compte parmi les rares membres de l'OMC dont le taux moyen appliqué aux produits agricoles est plus faible que celui appliqué aux biens industriels (avec l'Afrique du Sud).

Le Brésil a toutefois décidé de plusieurs exceptions à l'application du TEC. Dans certains cas, notamment celui des engrais et des pesticides, le taux appliqué est nul; dans d'autres cas, en particulier certains produits laitiers et le riz, les taux appliqués sont plus élevés. En outre, diverses importations agricoles bénéficient d'une exonération des taxes nationales. En 2005, des droits nuls au titre du PIS/PASEP (taxe au titre du programme d'intégration sociale) et de la COFINS (contribution de sécurité sociale) ont été fixés pour les importations d'engrais, de pesticides et d'autres intrants, ainsi qu'à celles de lait liquide, de poudre de lait destinée à la consommation humaine et de certains fromages.

En 2005, le Brésil a appliqué un total de 50 mesures de protection commerciale, dont 12 concernaient des produits agricoles, en particulier la poudre de lait importée d'Argentine, d'Uruguay, de l'UE et de Nouvelle-Zélande. Pour les deux premiers pays cités, ces mesures ont pris la forme d'un accord sur les prix, tandis que pour les deux derniers, le Brésil a institué des mesures antidumping. Par ailleurs, le droit prélevé sur l'ail importé a été porté de 14 % à 35 %.

Le gouvernement fédéral a alloué aux États 1.8 milliard de BRL (0.7 milliard d'USD) pour la promotion des exportations. On ignore quel pourcentage de cette enveloppe est consacré aux produits agricoles. Le Brésil dispose par ailleurs de trois grandes mesures de financement des exportations dont les exportateurs (y compris les exportateurs de produits agricoles) peuvent bénéficier : BNDES-exim; Proex et le Fonds de garantie des exportations (FGE). Les montants accordés dans le cadre du BNDES-exim, qui est le plus important de ces programmes, ont augmenté de 54 % entre 2004 et 2005, passant de

3.9 milliards d'USD à 5.9 milliards d'USD (contre une croissance de 23 % de la valeur des exportations exprimée en dollars). En décembre 2005, la BNDES a lancé une nouvelle initiative destinée à soutenir la création de valeur ajoutée en finançant des produits transformés, à l'exclusion toutefois de nombreux produits agricoles bruts. Outre ces programmes, un nouveau programme de financement a été mis en place en 2004, Exports Proger, qui s'adresse aux petites entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 5 millions de BRL (2 millions d'USD).

Faute d'avancées concrètes des négociations à l'OMC, le Brésil a continué de rechercher des accords commerciaux bilatéraux et régionaux et, moins formellement, de promouvoir le dialogue sud-sud sur la problématique des politiques commerciales. Le Brésil a notamment conclu des accords douaniers avec l'Inde et l'Union douanière d'Afrique australe [South African Customs Union (SACU)] – qui prévoient un traitement spécial pour divers produits agricoles. En outre, le Brésil a conclu un accord de coopération économique avec le Conseil de coopération du Golfe (CCG), entamé des négociations avec Israël en vue de conclure un accord de libre-échange, et avec l'Égypte et le Maroc en vue d'accords douaniers.

En ce qui concerne le Mercosur, le Venezuela a reçu un feu vert de principe pour son intégration en tant que membre de plein droit, tandis qu'un accord sur les droits de douane applicables aux produits agricoles a été conclu avec la Communauté andine. Au sein du Mercosur, des accords ont été passés concernant l'utilisation des clauses de sauvegarde (ce qui devrait favoriser les producteurs de produits concurrents des importations, tels que le blé, le riz, le lait, l'ail, les oignons et le vin) et la politique automobile (cette dernière devant faciliter les échanges de tracteurs).

Bibliographie

FIPE (2004), « A Social Accounting Matrix for Brazil », rapport établi pour l'OCDE.

Marques, Vicente Azevedo (2006), « Report on Main Policy Developments in Brazil », rapport soumis à l'OCDE.

MAPA (2005), *Consolidação dos Programas de Governo*, Brasilia.

OCDE (2005), *OECD Review of Agricultural Policies: Brazil*, Paris.

OMC (2004), *Examens des politiques commerciales : Brésil*, Genève.

Table des matières

Liste des acronymes et abréviations	11
Résumé	13
Chapitre 1. Vue d'ensemble	15
L'agriculture dans l'économie	16
Contexte	21
Évaluation du soutien	27
Observations et recommandations pour l'action publique	33
Chapitre 2. Brésil	37
Synthèse des principales évolutions de l'action publique	40
Contexte	40
Politiques agricoles nationales	44
Politiques commerciales agricoles	50
Bibliographie	51
Chapitre 3. Bulgarie	53
Synthèse des principales évolutions de l'action publique	56
Contexte	56
Politiques agricoles nationales	59
Politiques commerciales agricoles	66
Bibliographie	67
Chapitre 4. Chine	69
Synthèse des principales évolutions de l'action publique	72
Contexte	72
Politiques agricoles nationales	78
Politiques commerciales agricoles	84
Bibliographie	88
Chapitre 5. Inde	89
Contexte	90
Politiques agricoles nationales	95
Politiques commerciales agricoles	102
Bibliographie	104
Chapitre 6. Roumanie	107
Synthèse des principales évolutions de l'action publique	110
Contexte	110
Politiques agricoles nationales	114

Politiques commerciales agricoles.....	121
Bibliographie.....	122
Chapitre 7. Russie	123
Synthèse des principales évolutions de l'action publique.....	126
Contexte	126
Politiques agricoles nationales.....	133
Politiques commerciales agricoles.....	137
Bibliographie.....	141
Chapitre 8. Afrique du Sud	143
Synthèse des principales évolutions de l'action publique.....	146
Contexte	146
Politiques agricoles nationales.....	151
Politiques commerciales agricoles.....	154
Bibliographie.....	157
Chapitre 9. Ukraine	159
Synthèse des principales évolutions de l'action publique.....	162
Contexte	162
Politiques agricoles nationales.....	167
Politiques commerciales agricoles.....	171
Bibliographie	174
Annexe A. Quantification du soutien à l'agriculture	175
1. Définitions des indicateurs de soutien à l'agriculture développés par l'OCDE	176
2. Évolutions récentes des estimations du soutien aux producteurs de l'OCDE	177
3. Quantification du soutien à l'agriculture dans les économies non membres : quelques problématiques spécifiques.....	183
Annexe B. Annexe statistique	195
 Encadrés	
1.1. Réformes agraires.....	24
1.2. Quantification du soutien à l'agriculture	28
1.3. Évaluation des politiques des pays non membres de l'OCDE	29
3.1. Le programme SAPARD de l'UE en Bulgarie	63
3.2. Mise en place de mesures relevant de la politique agricole commune en Bulgarie.....	65
3.3. Les accords commerciaux conclus par la Bulgarie	67
4.1. Pourquoi les agriculteurs chinois font-ils un usage excessif des produits chimiques?.....	75
4.2. Édification de la nouvelle campagne socialiste en Chine.....	79
5.1. Inde : la transition vers le onzième plan quinquennal, (2007-12).....	101
5.2. Les accords commerciaux récemment conclus par l'Inde.....	103
6.1. Le programme SAPARD de l'UE en Roumanie	118
6.2. Mise en place de mesures relevant de la Politique agricole commune en Roumanie.....	120

6.3.	Les accords commerciaux conclus par la Roumanie.	121
7.1.	Projet prioritaire national pour le développement du complexe agro-industriel : Russie	136
7.2.	Relations commerciales régionales et bilatérales de la Russie	139
8.1.	Les accords commerciaux conclus par l’Afrique du Sud	156
9.1.	Accords commerciaux signés par l’Ukraine	173
A.1.	Ancienne classification des ESP et autres indicateurs du soutien	179
A.2.	Définitions des catégories dans la classification actuelle de l’ESP	180
A.3.	Nouvelle classification des mesures entrant dans l’ESP.	181
A.4.	Définitions des catégories dans la nouvelle classification des ESP.	182
A.5.	Le rééchelonnement de la dette agricole au Brésil et en Russie	188
A.6.	Programmes combinant aide sociale et soutien à l’agriculture.	190

Tableaux

2.1.	Brésil : estimations du soutien à l’agriculture	39
2.2.	Brésil : volume des achats de produits agricoles, par instrument, 2003-06.	46
3.1.	Bulgarie : estimations du soutien à l’agriculture.	55
4.1.	Chine : estimations du soutien à l’agriculture	71
4.2.	Utilisation des contingents tarifaires en Chine pour différents produits, 2002-05	87
6.1.	Roumanie : estimations du soutien à l’agriculture	109
6.2.	Roumanie : évolution des montants des paiements, 2001-06	115
6.3.	Roumanie : utilisation des fonds SAPARD en mars 2005	117
7.1.	Russie : estimations du soutien à l’agriculture	125
7.2.	Contribution des 100 premiers producteurs à la production animale en Russie	129
7.3.	Dépenses budgétaires consolidées au titre de l’agriculture de la Russie en 2001-06	137
7.4.	Contingents d’importation de viande de la Russie en 2005-09	138
8.1.	Afrique du Sud : estimations du soutien à l’agriculture.	145
8.2.	Terres transférées dans le cadre de la réforme foncière en Afrique du Sud	153
9.1.	Ukraine : estimations du soutien à l’agriculture	161
B.1.	Population, estimations de milieu d’année	196
B.2.	Part de l’agriculture dans l’emploi total	196
B.3.	Croissance du PIB	196
B.4.	Part de l’agriculture dans le PIB	197
B.5.	Inflation, variation des prix à la consommation en fin d’année.	197
B.6.	Indices des prix des intrants agricoles	197
B.7.	Indices des prix à la production dans l’agriculture	198
B.8.	Indices des prix des produits alimentaires au détail	198
B.9.	Taux de change, moyenne annuelle	198
B.10.	Balance commerciale des biens	199
B.11.	Balance commerciale des produits agroalimentaires	199
B.12.	Exportations de produits agroalimentaires	199
B.13.	Importations de produits agroalimentaires	200
B.14.	Part des exportations de produits agroalimentaires dans les exportations totales	200

B.15.	Part des importations de produits agroalimentaires dans les importations totales	200
B.16.	Cinq premiers produits agroalimentaires exportés par pays	201
B.17.	Cinq premiers produits agroalimentaires importés par pays	203
B.18.	Cinq premières destinations d'exportation de produits agroalimentaires	205
B.19.	Cinq premiers partenaires d'importation de produits agroalimentaires	207
B.20.	Production agricole brute totale	209
B.21.	Production agricole brute, production végétale	209
B.22.	Production agricole brute, production animale	209
B.23.	Production totale de céréales	210
B.24.	Production de blé	210
B.25.	Production de céréales secondaires	210
B.26.	Production totale de viande	211
B.27.	Production de viande bovine	211
B.28.	Production de viande porcine	211
B.29.	Production de lait	212
B.30.	Production de quelques produits choisis	213
B.31.	Part moyenne du revenu des ménages consacrée à l'alimentation	215
B.32.	Consommation alimentaire quotidienne	215
B.33.	Consommation annuelle de céréales et produits dérivés	215
B.34.	Consommation annuelle de viande et de produits dérivés	216
B.35.	Consommation annuelle de lait et de produits laitiers	216
B.36.	Superficie totale ensemencée	216
B.37.	Superficie ensemencée en céréales	217
B.38.	Cheptel bovin	217
B.39.	Cheptel porcin	217

Graphiques

1.1.	Part de l'agriculture dans l'emploi total par rapport au PIB par tête, moyenne 2003-05	17
1.2.	Part de l'agriculture dans le PIB par rapport au PIB par tête, moyenne 2003-05	17
1.3.	Part de l'agriculture dans l'emploi total	18
1.4.	Part de l'agriculture dans le PIB	18
1.5.	Production agricole brute	19
1.6.	Évolution du PIB	19
1.7.	Balance des échanges agricoles et alimentaires	20
1.8.	Part des exportations agricoles et alimentaires dans les exportations totales	21
1.9.	Part des importations agricoles et alimentaires dans les importations totales	21
1.10.	Inflation, variations en fin d'année des prix à la consommation, en pourcentage	23
1.11.	Composition des estimations du soutien aux producteurs	31
1.12.	Coefficients nominaux de protection des producteurs	32
1.13.	Composition de l'estimation du soutien total	33
2.1.	Brésil : évolution du niveau et de la composition de l'ESP	38

2.2.	Brésil : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05	38
2.3.	Brésil : évolution de la composition de l'EST	38
2.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole du Brésil, 1995-2005	41
2.5.	Échanges agroalimentaires du Brésil, 1996-2005	43
3.1.	Bulgarie : évolution du niveau et de la composition de l'ESP	54
3.2.	Bulgarie : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05	54
3.3.	Bulgarie : évolution de la composition de l'EST	54
3.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Bulgarie, 1995-2005	57
3.5.	Échanges agroalimentaires de la Bulgarie, 1996-2005	59
4.1.	Chine : évolution du niveau et de la composition de l'ESP	70
4.2.	Chine : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05	70
4.3.	Chine : évolution de la composition de l'EST	70
4.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Chine, 1995-2005	73
4.5.	Échanges agroalimentaires de la Chine, 1995-2005	77
4.6.	Revenu des ménages ruraux par personne en Chine, 1995-2005	78
5.1.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Inde, 1995-2005	91
5.2.	Échanges agroalimentaires de l'Inde, 1995-2005	95
6.1.	Roumanie : évolution du niveau et de la composition de l'ESP	108
6.2.	Roumanie : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05	108
6.3.	Roumanie : évolution de la composition de l'EST	108
6.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Roumanie, 1995-2005	111
6.5.	Échanges agroalimentaires de la Roumanie, 1995-2005	113
7.1.	Russie : évolution du niveau et de la composition de l'ESP	124
7.2.	Russie : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05	124
7.3.	Russie : évolution de la composition de l'EST	124
7.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Russie, 1995-2005	127
7.5.	Termes de l'échange agricole de la Russie : rapport de l'indice des prix perçus et de l'indice des prix payés	128
7.6.	Échanges agroalimentaires de la Russie, 1996-2005	132
8.1.	Afrique du Sud : évolution du niveau et de la composition de l'ESP	144
8.2.	Afrique du Sud : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05	144
8.3.	Afrique du Sud : évolution de la composition de l'EST	144
8.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Afrique du Sud, 1995-2005	148
8.5.	Échanges agroalimentaires de l'Afrique du Sud, 2000-05	151
9.1.	Ukraine : évolution du niveau et de la composition de l'ESP	160
9.2.	Ukraine : CNP des producteurs par produit, moyenne 2003-05	160
9.3.	Ukraine : évolution de la composition de l'EST	160
9.4.	Évolution et variations annuelles de la production agricole en Ukraine, 1995-2005	163
9.5.	Échanges agroalimentaires de l'Ukraine, 1996-2005	167

Ce livre contient des...



StatLinks

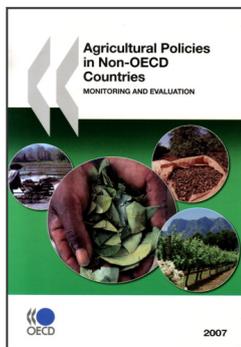
**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Extrait de :

Agricultural Policies in Non-OECD Countries 2007 Monitoring and Evaluation

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/agr_non-oecd-2007-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Brésil », dans *Agricultural Policies in Non-OECD Countries 2007 : Monitoring and Evaluation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_non-oecd-2007-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.